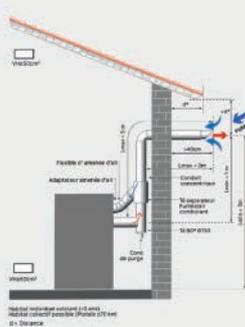


CARNET TECHNIQUE MONTAGE VENTOUSE CHAUDIÈRE À GRANULÉS

BIOCLASS *ic* V

ZONE 3

Sortie horizontale à travers le mur de la chaudière.
INTERDIT dans le neuf.



CONFIGURATION CONCENTRIQUE HORIZONTALE

Condut concentrique 100/200

Hauteur verticale minimale = 1 m
Hauteur verticale max = 4,5 m
Longueur horizontale maximale = 2 m
Déclivité par rapport à 45° en dessous.
Longueur totale max (1 m de vent) = 3 m

* Taux de 90° (ou 2 courbes 45°) = 1 m

La longueur, la hauteur et le parcours du conduit doivent être validés par un calcul selon la norme EN 15264-1 conformément aux pressions et au diamètre à la base.

Ventilation et admission d'air:

- Dans un local technique ventilé (0,030 m³/s et 0,020 m³/s).
- Ou une pièce de service ventillée selon l'article 24 ou 24 bis 1002 (étage habituel ou local en circulation d'air entre la pièce principale et la pièce de service).

* La ventouse doit être placée plus loin que le collecteur de suif. Par défaut, elle se situe en dessous, à une distance supérieure à la longueur de collecteur.

IMPORTANT :

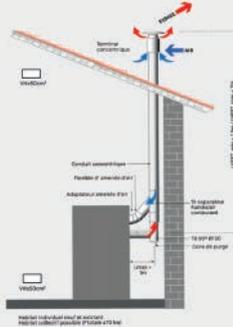
Les chaudières BioClass *ic* V sont conçues avec des brûleurs dont le taux moyen de réduction des fumées est inférieur ou égal à 10 %.

Les brûleurs, les systèmes d'alimentation en air de combustion et l'évacuation des produits de combustion doivent respecter ces indices de réduction maximaux.

Le non-respect des conditions d'installation décrites dans les documents ci-dessus peut entraîner un dysfonctionnement de la chaudière et rendre toute garantie.

ZONE 2

Plus besoin de dépasser du faîtage du toit.



CONFIGURATION VERTICALE INTÉRIEURE

Condut concentrique 100/200

Hauteur verticale min = 7 m
Hauteur verticale maximale = 12 m
Longueur horizontale maximale = 1 m

* Courbe 90° (ou 2 courbes 45°) = 1 m

La prise d'air s'effectue en zone 2 avec un conduit concentrique, dans ce cas il faut être dimensionné que le conduit d'évacuation de fumées.

La longueur, la hauteur et le parcours du conduit doivent être validés par un calcul selon la norme EN 15264-1 conformément aux pressions et au diamètre à la base.

Ventilation et admission d'air:

- Dans un local technique ventilé (0,030 m³/s et 0,020 m³/s).
- Ou une pièce de service ventillée selon l'article 24 ou 24 bis 1002 (étage habituel ou local en circulation d'air entre la pièce principale et la pièce de service).

IMPORTANT :

Les chaudières BioClass *ic* V sont conçues avec des brûleurs dont le taux moyen de réduction des fumées est inférieur ou égal à 10 %.

Les brûleurs, les systèmes d'alimentation en air de combustion et l'évacuation des produits de combustion doivent respecter ces indices de réduction maximaux.

Le non-respect des conditions d'installation décrites dans les documents ci-dessus peut entraîner un dysfonctionnement de la chaudière et rendre toute garantie.

Chaudière ventouse à granulés de bois

UN INSTALLATION SIMPLIFIEE DE LA FUMISTERIE GRÂCE À L'AVIS TECHNIQUE DU CSTB VALIDANT UN MONTAGE EN VENTOUSE HORIZONTALE OU VERTICALE.



AVIS TECHNIQUE
N° 14.2/23 - 2310_V1



Des solutions plus faciles à mettre en œuvre et plus économique en ouvrant de nouveau marché pour la chaudière à granulés.

+ FACILE À INSTALLER

Plus besoin de mettre en œuvre des tubages compliqués en boisseau existant. Sous réserve de suivre les prescriptions du fabricant en matière de longueur à respecter, cela réduit les risques de dysfonctionnement.

Avec le raccordement en ventouse, l'air de combustion est pris directement à l'extérieur de la chaufferie sans nécessiter un 2ème percement dans le mur.

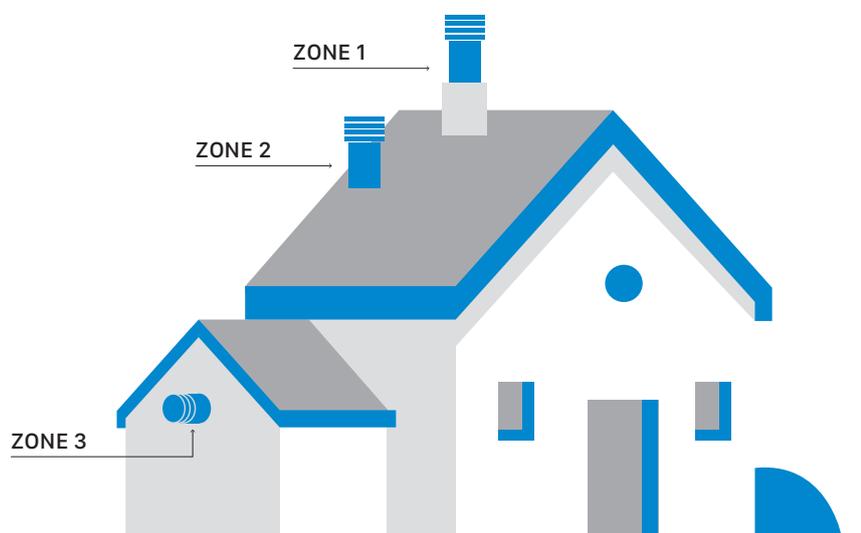
+ ÉCONOMIQUE

Le coût de la main d'œuvre, et du conduit font baisser fortement le coût global de l'installation.

+ DE POSSIBILITÉ D'INSTALLATION

Selon le DTU 24.1 le conduit d'évacuation doit dépasser le faitage, et dans certain cas cela conditionne l'installation d'un haubanage pour soutenir le conduit. L'AVIS TECHNIQUE du CSTB permet d'installer un conduit coaxial en zone 3 ou en zone 2, et donc plus besoin de dépasser le faitage. Cela ouvre de nouveau marché.

1 / Définition des zones d'implantation



- ZONE 1:** Couverte par le DTU 24.1
H = faitage + 40 cm
- ZONE 2:** Installation d'un conduit en coaxial vertical
- ZONE 3:** Montage conduit coaxial en sortie murale horizontale

DÉFINITION DES ZONES D'IMPLANTATION

Les configurations intégrant des terminaux horizontaux (zone 3) sont réservées aux constructions existantes réalisées depuis plus de 3 ans (pour les constructions neuves, et celles de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place).

ZONE DE SURPRESSION SELON LA NORME NF-EN 13384

EN ZONE 3

Conduit concentrique avec prise d'air dans le conduit.
Longueur verticale intérieure minimale : 1,50 m. Dépassement de la façade : 40 cm mini. Hauteur du terminal par rapport au sol : 2 m mini. Configuration interdite dans le neuf de moins de 3 ans.

EN ZONE 2

Conduit concentrique sur toute la hauteur ou terminal concentrique et boisseau, et prise d'air dans le conduit. En cas de conduit extérieur, utilisation d'un conduit isolé triple parois. La hauteur maximale est de 7 m.

EN ZONE 2

Avec sortie hors zone de surpression

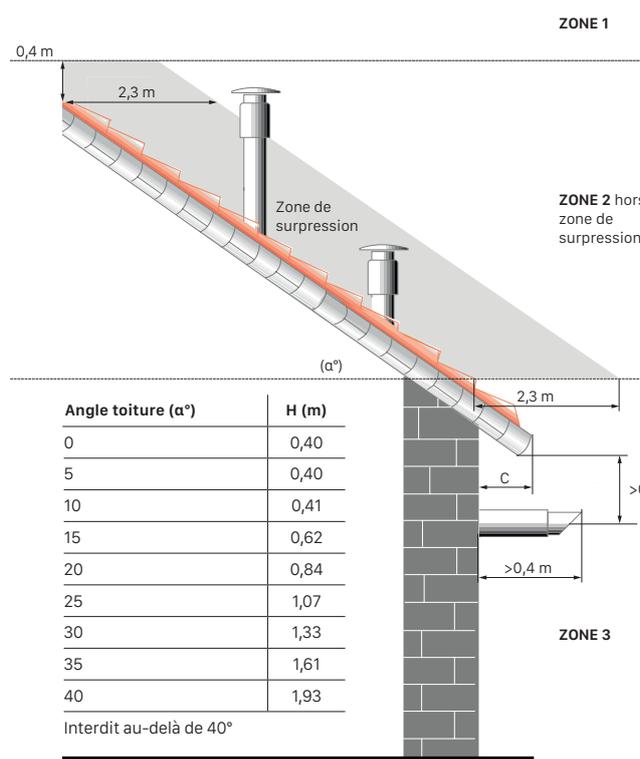
Conduit vertical classique et circuit d'air de combustion séparé, soit débouchant sur une grille en façade, soit via un raccordement concentrique sur un té prise d'air extérieur. Hauteur maximale de 9 m.

En rénovation pour une maison de plus de 3 ans :

Zone 2 et 3.

En neuf :

Zone 2.



2 / Type de fumisterie ventouse

CARACTÉRISTIQUE DES CONDUITS
À RESPECTER POUR L'INSTALLATION
D'UNE CHAUDIÈRE À GRANULÉS DE BOIS:

CONDUITS DE FUMÉES T200 - G - P1 - W3

- T 200 résistance à la température 200 °C
- G résistance aux feux de cheminée
- P1 classe d'étanchéité 200 Pa
- W3 résistance à la condensation obligatoire
- Marquage CE/norme EN 1856-2
- Paroi intérieure inox 316 L obligatoire
- Avis technique du fabricant obligatoire
- Sortie extérieure protégée de l'eau et des volatiles

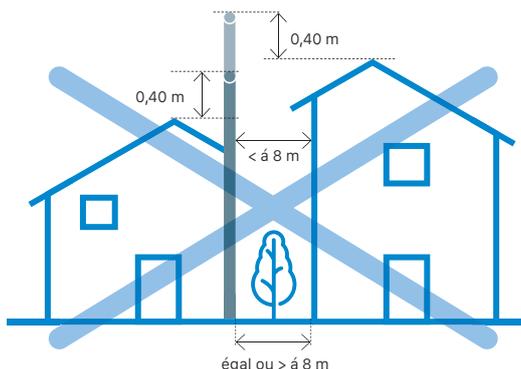
CONDUITS D'AIR COMBURANT T080 - N2 - D

- T080 résistance à la température 80 °C
- N2 classe d'étanchéité 20 Pa
- D résistance à la condensation facultative
- Marquage CE / norme EN 1856-2
- Ne pas dépasser 10m de conduit
- Pas plus de 4 coudes 90°
- Diamètre minimum de 75 mm (buse chaudière Ø Ext. 75 mm)
- Équipé d'une grille de protection rongeurs / volatiles

INSTALLATION FUMISTERIE

AVANT

L'installation d'une chaudière à granulés de bois avec une fumisterie classique peut être compliquée et coûteuse en raison des écarts à respecter et de la longueur du conduit requis:



- Hauteur minimum de 40 cm par rapport au faîtage de la maison et de tout bâtiment distant de moins de 8 mètres de la sortie de fumée.
- Distance minimum de 8 mètres entre la sortie de fumée et un bâtiment voisin.

(DTU 24.1)

APRÈS

(Avec AVIS TECHNIQUE du CSTB)

Avantages de l'utilisation d'une fumisterie ventouse
DOMUSA TEKNIK:

- ✓ Plus besoin de dépasser le faîtage.
- ✓ Réduction de la distance minimale requise par rapport à un bâtiment voisin.

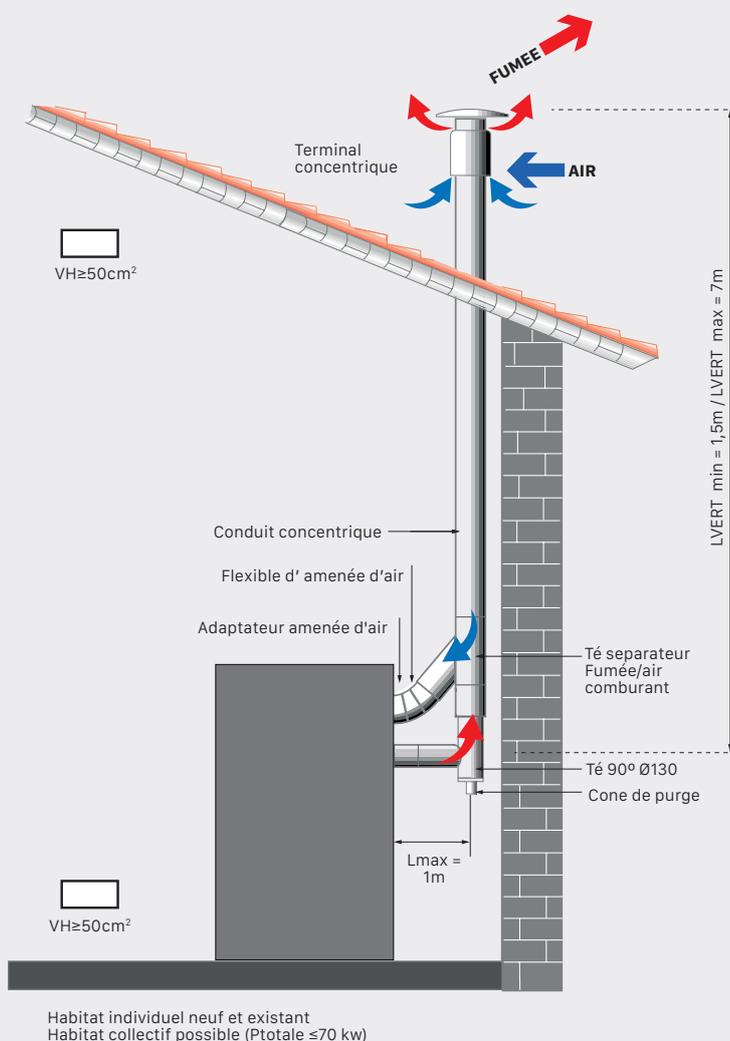
3 / Des réglementations techniques détaillées

TYPES DE MONTAGE AUTORISÉS

La géométrie du conduit doit être validée par une note de calcul selon la norme EN 13384-1 confirmant une pression nulle ou négative à la buse.

ZONE 2

Plus besoin de dépasser du faîtage du toit.



CONFIGURATION VERTICALE INTÉRIEURE

Conduit concentrique 130/200

Hauteur verticale max = 7 m

Hauteur verticale minimale = 1,5 m

Longueur horizontale maximale = 1 m

1 coude 90° (ou 2 coudes 45°) = 1 m

La prise d'air s'effectue en zone 2 avec un terminal concentrique, dans ce cas il n'est pas nécessaire que le conduit dépasse du faîtage.

La longueur, la hauteur et le parcours du conduit devront être validés par un calcul selon la norme EN 13384-1 confirmant une pression nulle ou négative à la buse.

Ventilation et aération du local :

- Dans un local technique ventilé (VB=50 cm² et VH = 50 cm²),
- Ou une pièce de service ventilée selon l'arrêté du 24 mars 1982 (tirage naturel ou forcé et circulation d'air entre la pièce principale et la pièce de service)

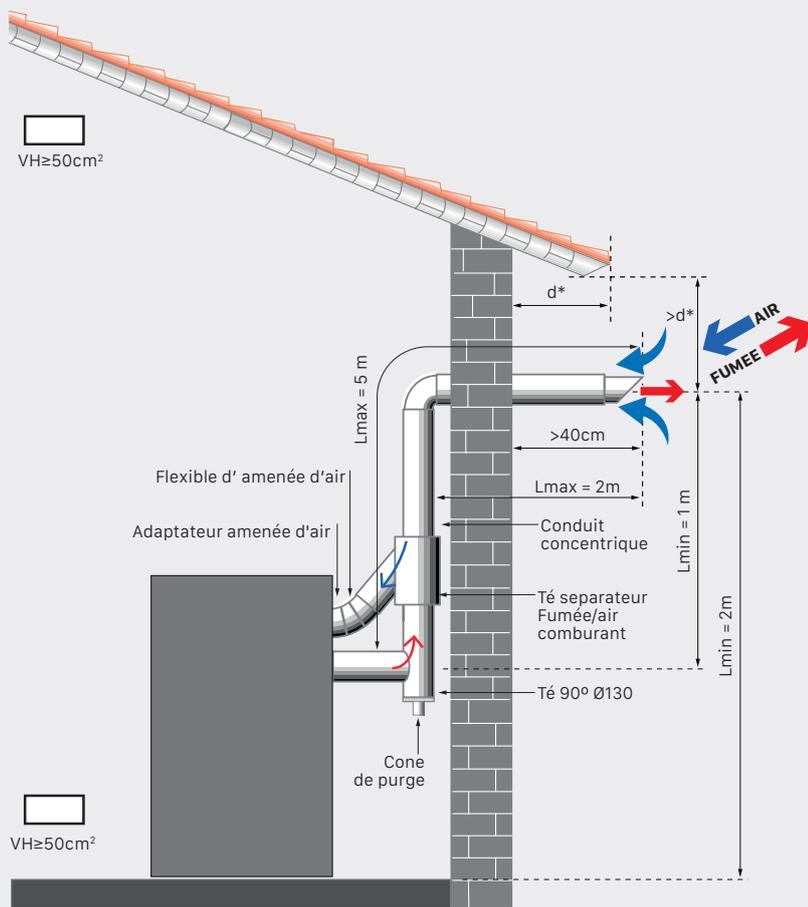
IMPORTANT :

Les chaudières étanches BIOCLASS iC V sont conçues avec des terminaux dont le taux moyen de recirculation des fumées est inférieur ou égal à 10 %. Les terminaux, les systèmes d'alimentation en air de combustion et l'évacuation des produits de combustion doivent respecter cet indice de recirculation maximal.

Le non-respect des conditions d'installation décrites dans les documents ci-dessus peut entraîner un dysfonctionnement de la chaudière et exclure toute garantie.

ZONE 3

Sortie horizontale à travers le mur de la chaufferie.
INTERDIT dans le neuf.



Habitat individuel existant (+3 ans)
Habitat collectif possible (Ptotale ≤70 kw)

d = Distance

CONFIGURATION CONCENTRIQUE HORIZONTALE

Conduit concentrique 130/200

Hauteur verticale minimale = 1 m

Hauteur verticale max = 4,5 m

Longueur horizontale maximale = 2 m

Débord sur façade = 40 cm minimum.

Longueur totale max (L hor.+L vert.) = 5 m

1 coude 90° (ou 2 coudes 45°) = 1 m

La longueur, la hauteur et le parcours du conduit devront être validés par un calcul selon la norme EN 13384-1 confirmant une pression nulle ou négative à la buse.

Ventilation et aération du local :

- Dans un local technique ventilé (VB=50 cm² et VH = 50 cm²),
- Ou une pièce de service ventilée selon l'arrêté du 24 mars 1982 (tirage naturel ou forcé et circulation d'air entre la pièce principale et la pièce de service)

* La ventouse débouche plus loin que le débord de toit. Par défaut, elle se situe en dessous, à une distance supérieure à la longueur du débord.

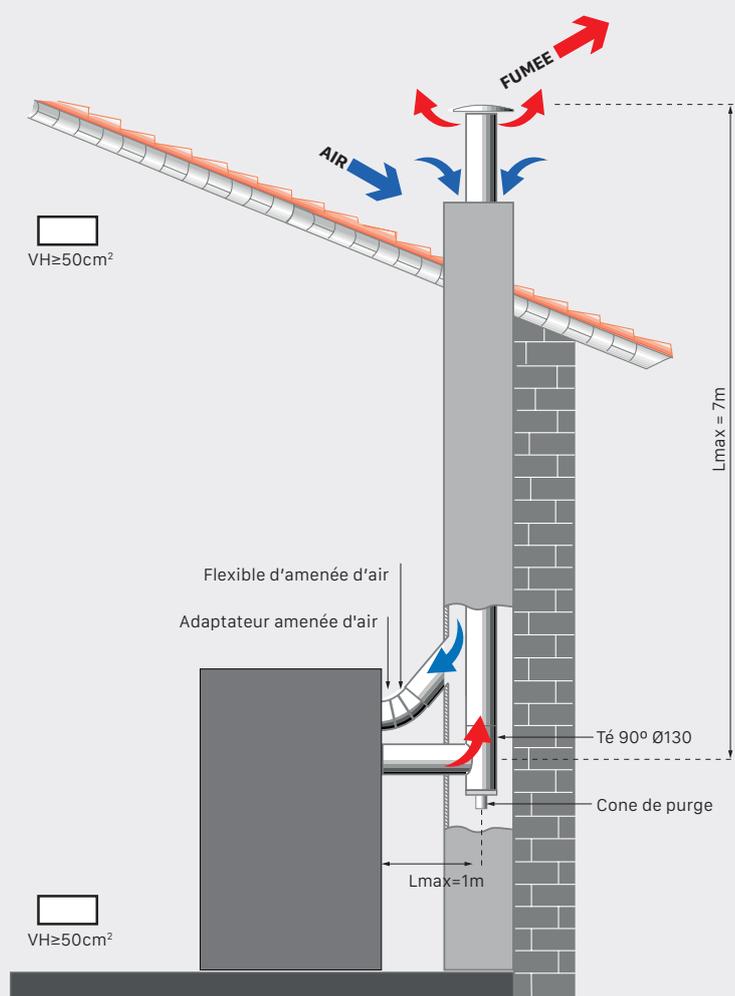
IMPORTANT :

Les chaudières étanches BIOCLASS iC V sont conçues avec des terminaux dont le taux moyen de recirculation des fumées est inférieur ou égal à 10 %. Les terminaux, les systèmes d'alimentation en air de combustion et l'évacuation des produits de combustion doivent respecter cet indice de recirculation maximal.

Le non-respect des conditions d'installation décrites dans les documents ci-dessus peut entraîner un dysfonctionnement de la chaudière et exclure toute garantie.

ZONE 2

Conduit à l'intérieur d'un boiseau.



Habitat individuel neuf et existant
Habitat collectif possible ($P_{totale} \leq 70$ kw)

CONFIGURATION VERTICALE INTÉRIEURE AVEC BOISEAU

Hauteur maximale = 7 m
Longueur horizontale maximale = 1 m

1 coude 90° (ou 2 coudes 45°) = 1 m

L'arrivée d'air se fait soit en zone deux par le terminal concentrique, soit par un conduit séparé qui s'ouvre vers l'avant. Le conduit concentrique est alors remplacé par un conduit qui doit sortir hors de la zone de surpression.

La longueur, la hauteur et le parcours du conduit devront être validé par un calcul selon la norme EN 13384-1 confirmant une pression nulle ou négative à la buse.

Ventilation et aération du local :

- Dans un local technique ventilé ($V_B = 50$ cm² et $V_H = 50$ cm²),
- Ou une pièce de service ventilée selon l'arrêté du 24 mars 1982 (tirage naturel ou forcé et circulation d'air entre la pièce principale et la pièce de service)

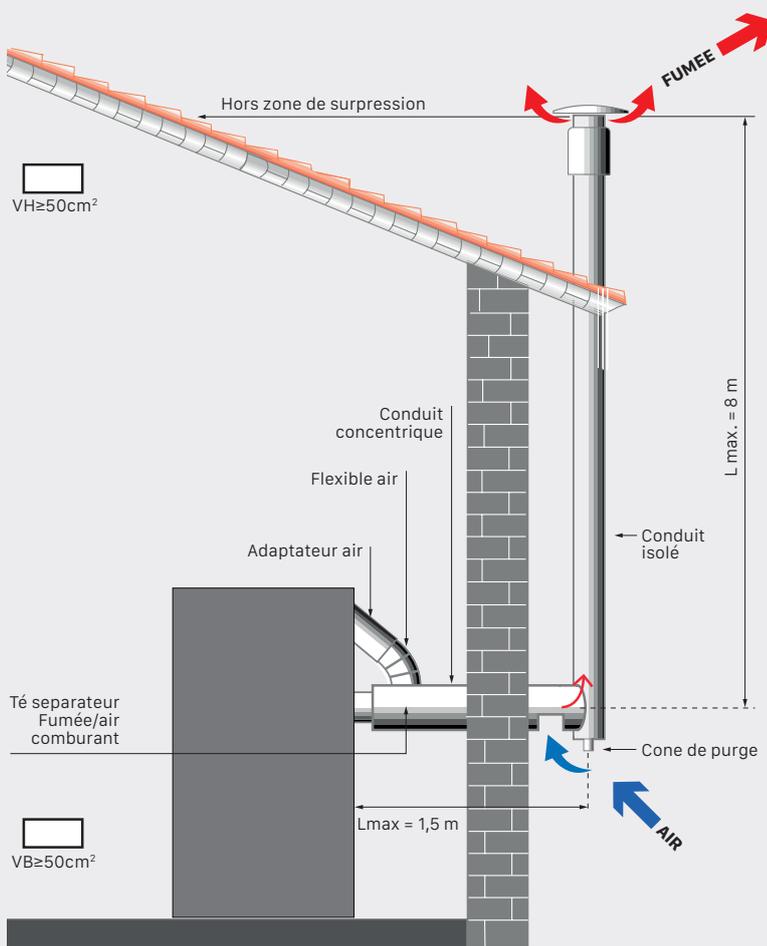
IMPORTANT :

Les chaudières étanches BIOCLASS iC V sont conçues avec des terminaux dont le taux moyen de recirculation des fumées est inférieur ou égal à 10 %. Les terminaux, les systèmes d'alimentation en air de combustion et l'évacuation des produits de combustion doivent respecter cet indice de recirculation maximal.

Le non-respect des conditions d'installation décrites dans les documents ci-dessus peut entraîner un dysfonctionnement de la chaudière et exclure toute garantie.

ZONE 2

Terminal hors de la zone de surpression.



Habitat individuel neuf et existant
Habitat collectif possible ($P_{totale} \leq 70$ kw)

CONFIGURATION VERTICALE EXTÉRIEURE

Conduit double paroi isolé

Hauteur verticale max = 8 m
Longueur horizontale maximale = 1,5 m
Hauteur verticale minimale = 1 m

1 coude 90° (ou 2 coudes 45°) = 1 m

Lorsque le conduit de fumées sort en zone 2 hors zone de surpression, il est possible de réaliser la prise d'air indépendamment du terminal concentrique, par une grille en façade ou via une prise d'air en pied de conduit. Cette zone de surpression est la zone proche du toit dans laquelle le vent peut générer une surpression importante.

La longueur, la hauteur et le parcours du conduit devront être validés par un calcul selon la norme EN 13384-1 confirmant une pression nulle ou négative à la buse.

Ventilation et aération du local :

- Dans un local technique ventilé (VB=50 cm² et VH = 50 cm²),
- Ou une pièce de service ventilée selon l'arrêté du 24 mars 1982 (tirage naturel ou forcé et circulation d'air entre la pièce principale et la pièce de service)

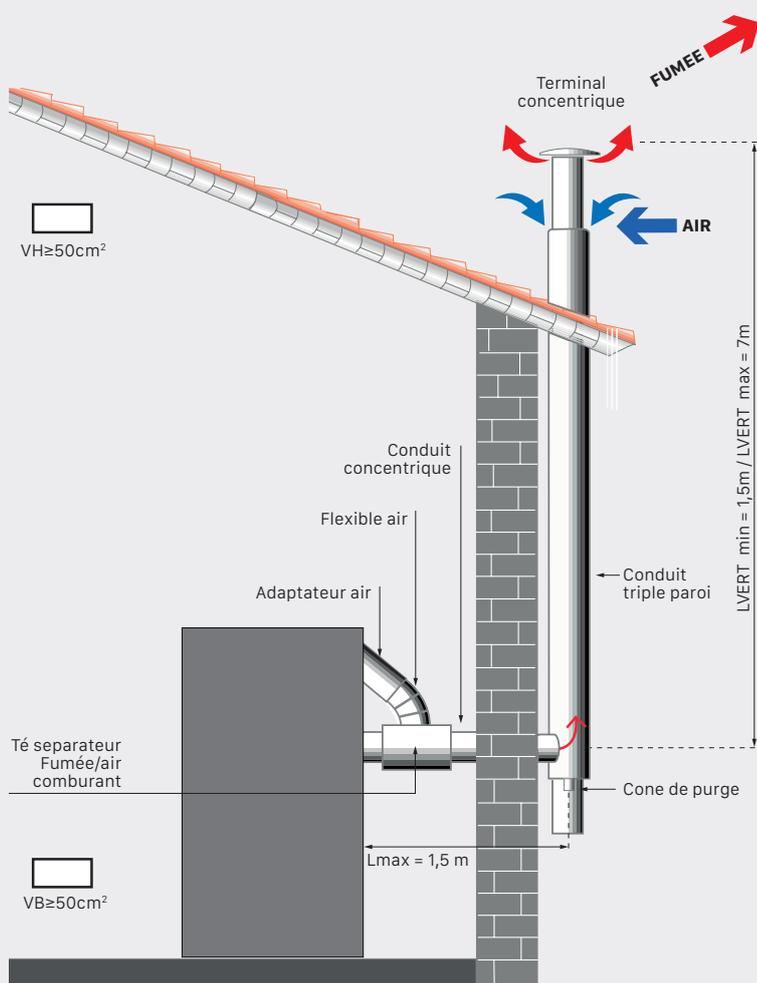
IMPORTANT :

Les chaudières étanches BIOCLASS iC V sont conçues avec des terminaux dont le taux moyen de recirculation des fumées est inférieur ou égal à 10 %. Les terminaux, les systèmes d'alimentation en air de combustion et l'évacuation des produits de combustion doivent respecter cet indice de recirculation maximal.

Le non-respect des conditions d'installation décrites dans les documents ci-dessus peut entraîner un dysfonctionnement de la chaudière et exclure toute garantie.

ZONE 2

Montage en ZONE 2 avec installation du conduit en extérieur.



Habitat individuel neuf et existant
Habitat collectif possible (Ptotale ≤ 70 kw)

CONFIGURATION VERTICALE EXTÉRIEURE

Conduit triple paroi diam 130/200/250

Hauteur verticale max = 7 m
Longueur horizontale maximale = 1,5 m
Hauteur verticale minimale = 1 m

1 coude 90° (ou 2 coudes 45°) = 1 m

La longueur, la hauteur et le parcours du conduit devront être validés par un calcul selon la norme EN 13384-1 confirmant une pression nulle ou négative à la buse.

Ventilation et aération du local :

- Dans un local technique ventilé (VB=50 cm² et VH = 50 cm²),
- Ou une pièce de service ventilée selon l'arrêté du 24 mars 1982 (tirage naturel ou forcé et circulation d'air entre la pièce principale et la pièce de service)

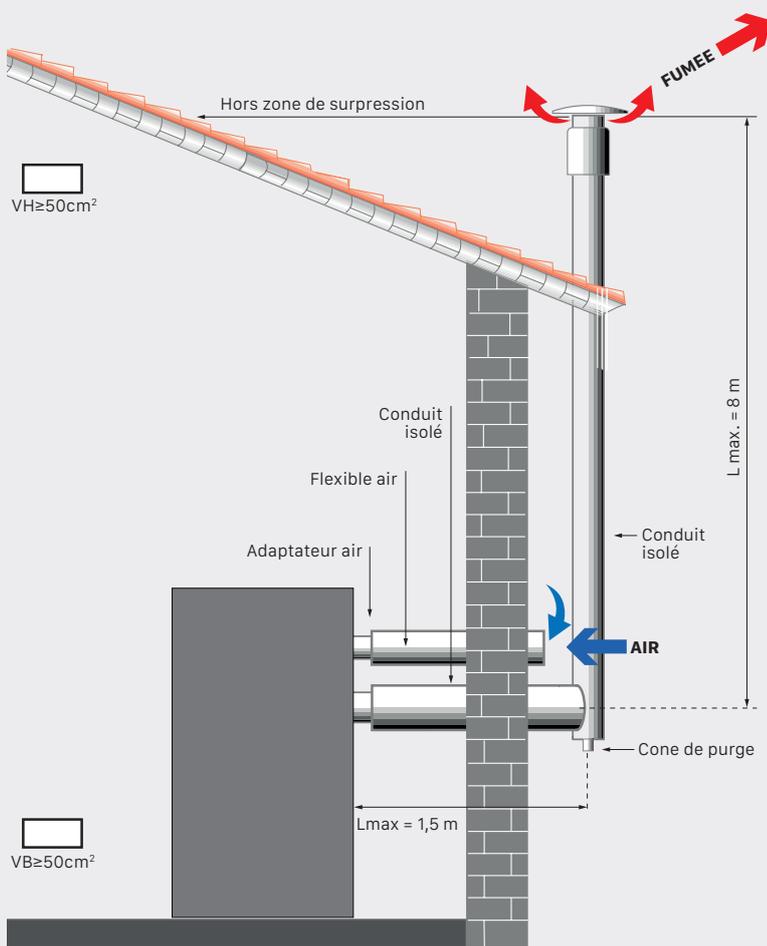
IMPORTANT :

Les chaudières étanches BIOCLASS iC V sont conçues avec des terminaux dont le taux moyen de recirculation des fumées est inférieur ou égal à 10 %. Les terminaux, les systèmes d'alimentation en air de combustion et l'évacuation des produits de combustion doivent respecter cet indice de recirculation maximal.

Le non-respect des conditions d'installation décrites dans les documents ci-dessus peut entraîner un dysfonctionnement de la chaudière et exclure toute garantie.

ZONE 2

Montage en ZONE 2 en extérieur



Habitat individuel neuf et existant
Habitat collectif possible ($P_{totale} \leq 70$ kw)

CONFIGURATION VERTICALE EXTÉRIURE

Conduit concentrique 130/200

Hauteur verticale max = 8 m
Longueur horizontale maximale = 1,5 m
Hauteur verticale minimale = 1 m

1 coude 90° (ou 2 coudes 45°) = 1 m

Lorsque le conduit de fumées sort en zone 2 hors zone de surpression, il est possible de réaliser la prise d'air indépendamment du terminal concentrique, par une grille en façade ou via une prise d'air en pied de conduit. Cette zone de surpression est la zone proche du toit dans laquelle le vent peut générer une surpression importante.

La longueur, la hauteur et le parcours du conduit devront être validés par un calcul selon la norme EN 13384-1 confirmant une pression nulle ou négative à la buse.

Ventilation et aération du local :

- Dans un local technique ventilé ($VB=50$ cm² et $VH = 50$ cm²),
- Ou une pièce de service ventilée selon l'arrêté du 24 mars 1982 (tirage naturel ou forcé et circulation d'air entre la pièce principale et la pièce de service)

IMPORTANT :

Les chaudières étanches BIOCLASS iC V sont conçues avec des terminaux dont le taux moyen de recirculation des fumées est inférieur ou égal à 10 %. Les terminaux, les systèmes d'alimentation en air de combustion et l'évacuation des produits de combustion doivent respecter cet indice de recirculation maximal.

Le non-respect des conditions d'installation décrites dans les documents ci-dessus peut entraîner un dysfonctionnement de la chaudière et exclure toute garantie.

4 / Données de calcul de la fumisterie

DONNES DE CALCUL DE LA FUMISTERIE

Caractéristiques des chaudières étanches BIOCLASS IC V à puissance nominale

MODÈLE ^{(1),(2)}		BIOCLASS IC 12 V	BIOCLASS IC 18 V	BIOCLASS IC 25 V	BIOCLASS IC 35 V
Puissance thermique nominale (P _{th})	kW	12	18	25,3	33,5
Rendement à puissance maxi	% (PCI)	93,1	94	93,1	94,4
Taux CO	(mg/Nm ³ à 10% O ₂)	32	7	23	31
	(à 10% O ₂)	0,0024	0,0006	0,0018	0,0024
Taux OGC	(mg/Nm ³ à 10% O ₂)	3	4	2	<1
Taux de poussières	(mg/ Nm ³ à 10% O ₂)	4	9	3	9
Exhaust mass Flow nominal	Kg/h	35,3	45	80,6	74,5
Taux de CO ₂	%	9,41	10,72	8,39	12,20
Débit massique des fumées	g/s	9,8	12,5	22,4	20,7
Température moyenne des fumées	°C	83,1	82,9	87,7	90,2
Tirage minimal requis à la buse « PW » (Pa) ⁽³⁾	Pa	0	0	0	0
Valeur maximale acceptable de « P _B » (Pa) ⁽⁴⁾	Pa	50	50	50	50
Taux O ₂	%	10,75	9,44	11,50	8,00

Caractéristiques des chaudières étanches BIOCLASS IC V à puissance réduite

MODÈLE ^{(1),(2)}		BIOCLASS IC 12 V	BIOCLASS IC 18 V	BIOCLASS IC 25 V	BIOCLASS IC 35 V
Rendement à puissance minimum (P _{th})	% (PCS)	82,4	82,9	85,3	85,3
Puissance utile mini. (P _p)	kW	3,6	5,2	7,6	9,9
Rendement à puissance minimum	% (PCI)	90	90,6	93,2	93,2
Exhaust mass Flow minimum	Kg/h	18	18	36	36
Tirage minimal requis à la buse	Pa	0	0	0	0
Taux CO ₂ à puissance minimum	%	7,09	7,80	8,78	8,30
Taux O ₂	%	13,29	12,64	11,05	12,56
Température moyenne des fumées	°C	68,1	69,4	67,3	67,6
Débit massique des fumées	g/s	5	5	10	10

(1) Les valeurs de puissance, rendement, température des fumées et émissions présentées dans ce tableau sont mesurées, selon la norme EN 303-5, avec un régime d'eau adapté au mode de fonctionnement des chaudières.

(2) Les modèles présentés, pour chaque type de chaudière, sont de conception mécanique et technique similaire ; ils ne diffèrent que par leur volume d'eau, leur section d'échangeurs, la puissance implémentée sur leur microprocesseur et/ou leur esthétique.

(3) Tirage minimal (P_w) nécessaire au dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 garantissant le fonctionnement de l'appareil.

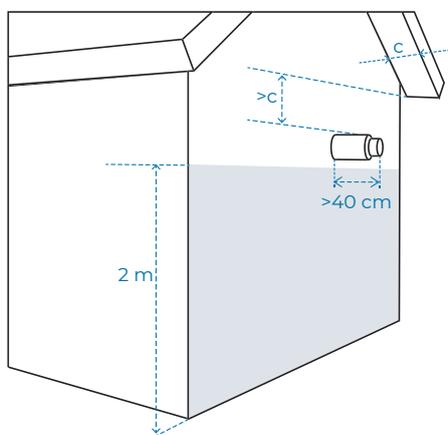
(4) Perte de charge de l'alimentation en air (P_B) maximale acceptable définie par le fabricant.

5 / Implantation selon le cahier de prescription 3708 du CSTB

IMPLANTATION DES CONDUITS EN ZONE 3

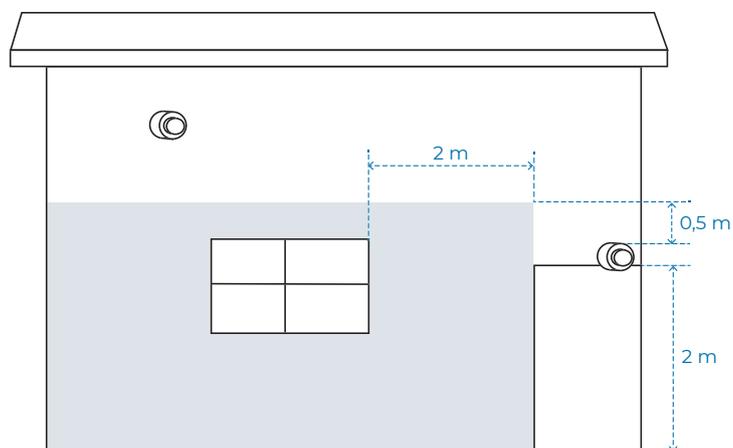
(ZONE D'EXCLUSION EN GRIS)

Extrémité du terminal en façade par rapport au sol extérieur et zone d'interdiction par rapport à un débord de toit.

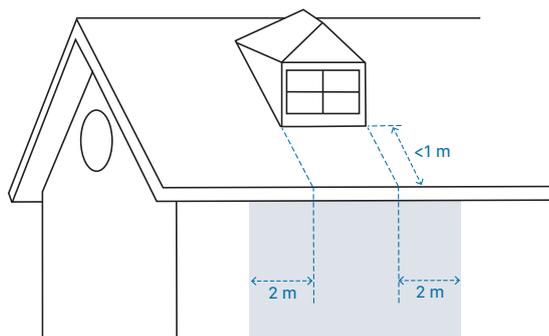


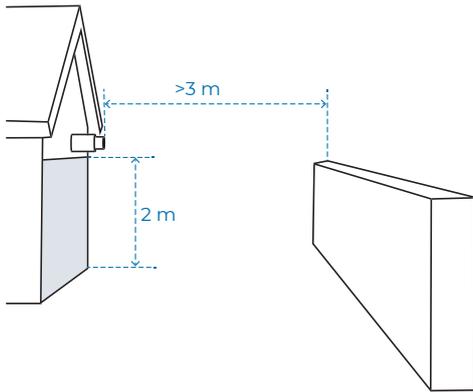
Zone d'interdiction par rapport au sol.
Zone d'interdiction par rapport à un ouvrant.

Extrémité du terminal en façade par rapport au sol extérieur et zone d'interdiction par rapport à un débord de toit.



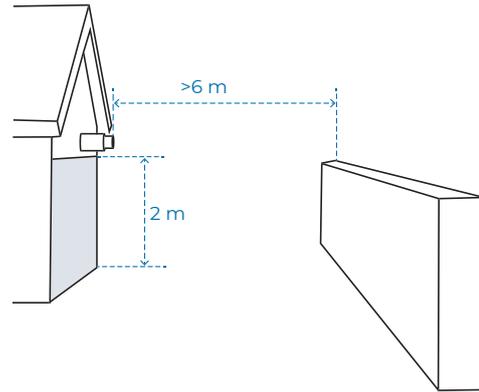
Zone d'interdiction par rapport à un ouvrant en toiture.





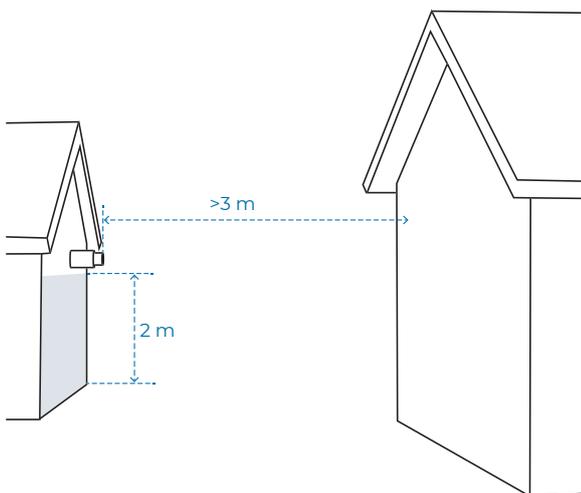
Interdiction par rapport à tout obstacle (mur, haie,...).
Interdiction par rapport à une limite de propriété.

Distance minimale à un obstacle et à la limite de propriété.

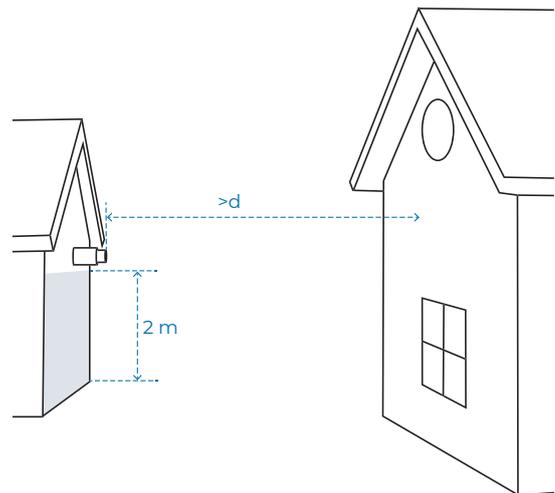


Interdiction par rapport à une limite de propriété sans habitation voisine.

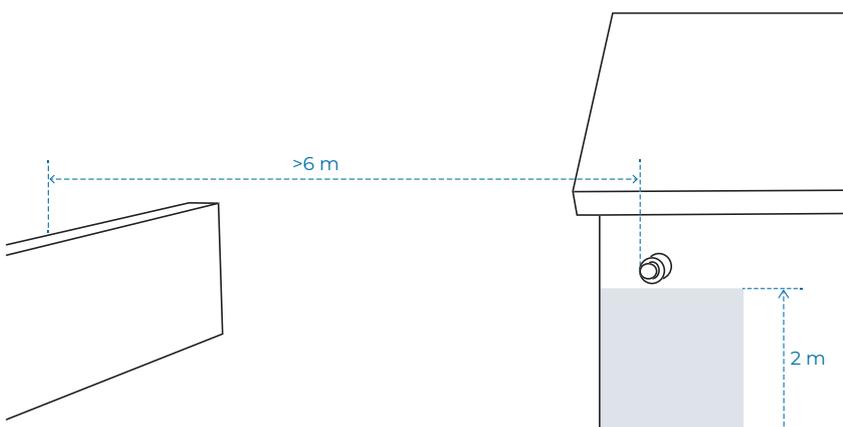
Distance minimale à un obstacle et à la limite de propriété.



Interdiction par rapport à une façade voisine sans ouvrant ni entrée d'air

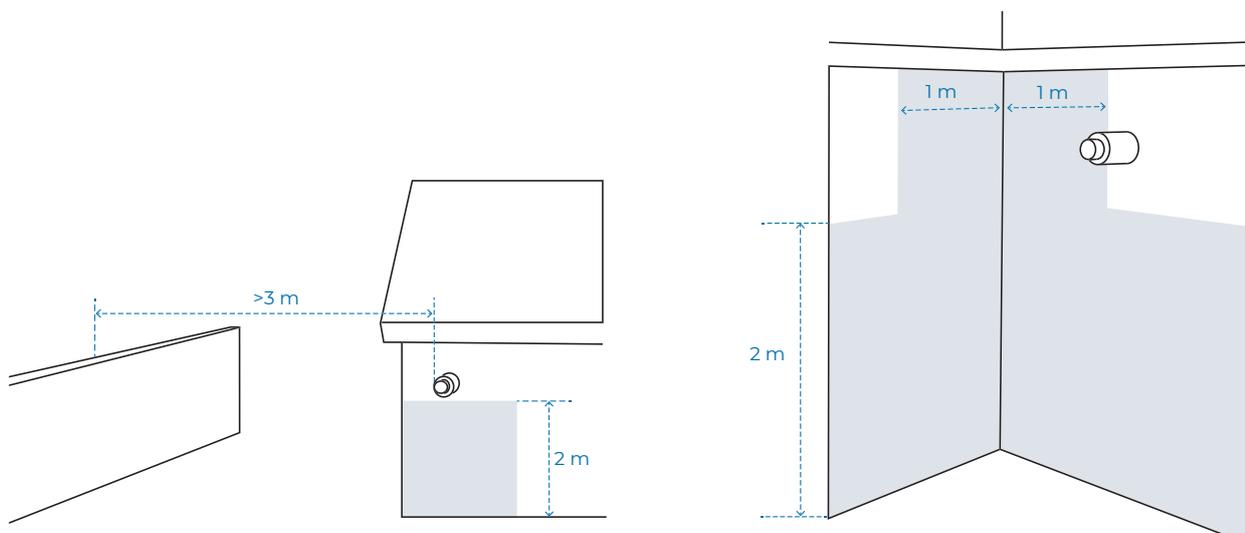


Distance minimale par rapport à une habitation voisine
 $d > 6\text{ m}$ par rapport à la façade d'une habitation voisine
 $d > 3\text{ m}$ par rapport à la façade d'une habitation voisine sans ouvrant, ni entrée d'air



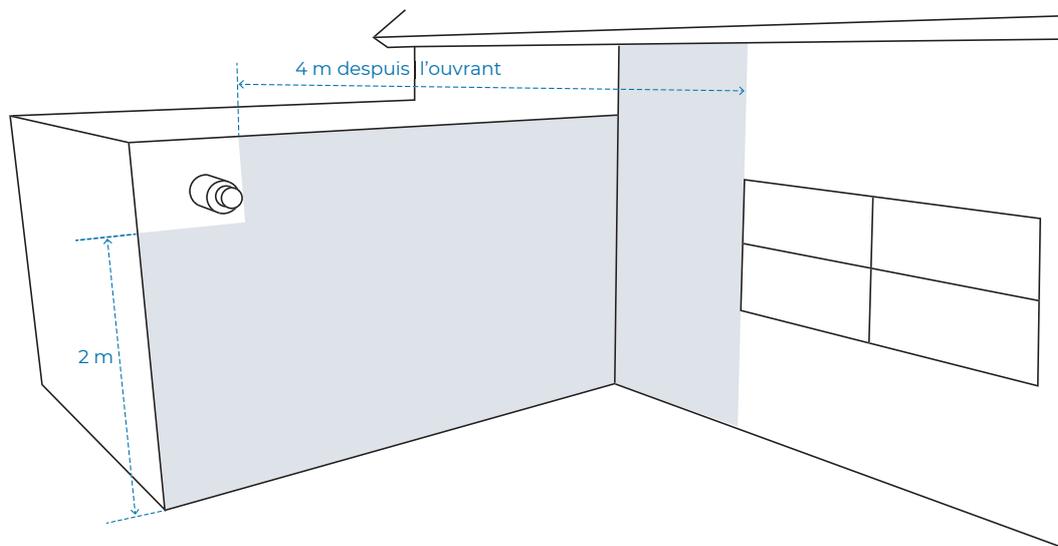
Interdiction par rapport à une limite de propriété sans habitation voisine.

Distance minimale à un obstacle et à la limite de propriété.



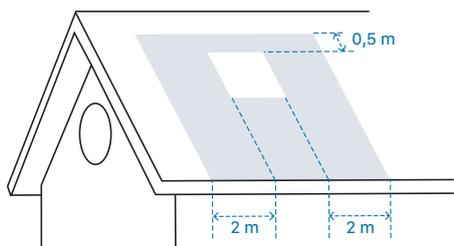
Interdiction par rapport à un obstacle (mur, haie...)
ou une limite de propriété avec une habitation voisine.

Zone d'interdiction par rapport à un angle

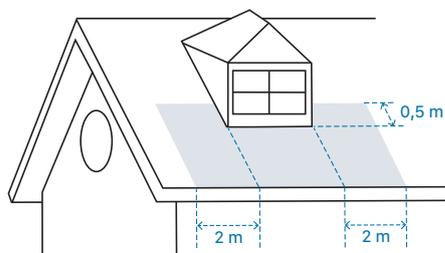


Interdiction par rapport à un angle et un ouvrant ou une entrée d'air en façade.

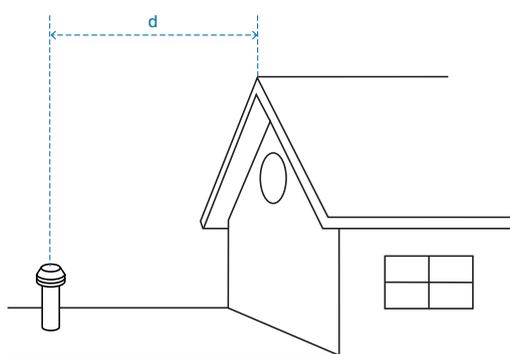
IMPLANTATION DES CONDUITS EN ZONE 2 (ZONE D'EXCLUSION EN GRIS)



Zone d'interdiction par rapport à une fenêtre de toit ou à une entrée d'air



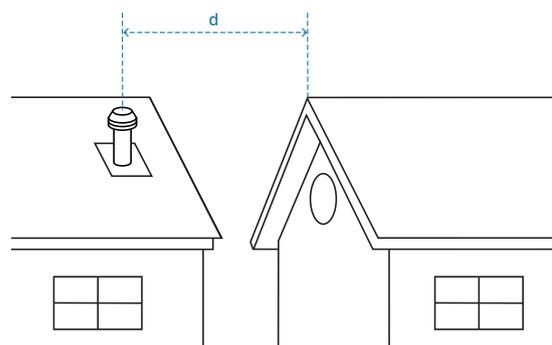
Zone d'interdiction par rapport à un ouvrant en toiture.



d > 4 m

d > 1 m en l'absence d'ouvrant ou d'entrée d'air.

Distance à un pignon de la même habitation, comportant un ouvrant ou une entrée d'air.



Distance à la limite de propriété et à une habitation voisine

d > 3 m par rapport à la limite de propriété.

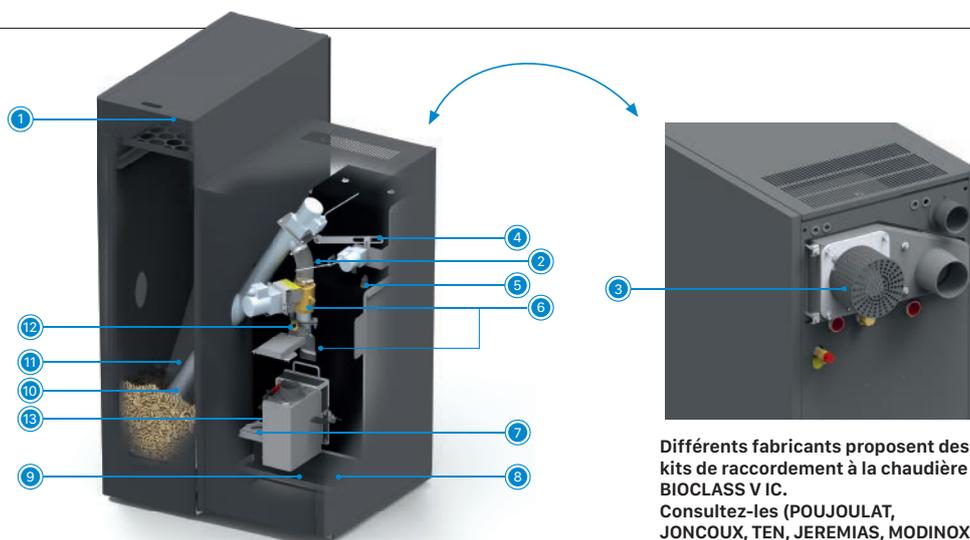
d > 6 m par rapport à la limite de propriété en l'absence d'habitation voisine.

d > 6 m par rapport à une habitation voisine avec entrée d'air ou ouvrant en façade.

ÉQUIPEMENT

ÉQUIPEMENT BIOCLASS IC V

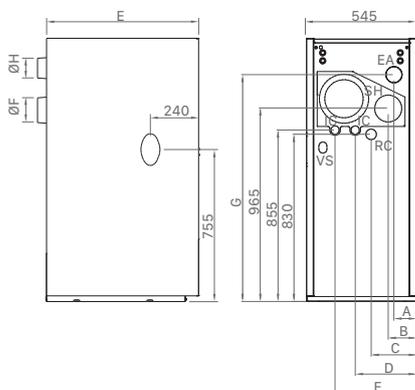
1. Trémiss de chargement
2. Purgeur automatique
3. Moteur ventilateur
4. Mécanisme de nettoyage des turbulateurs
5. Limiteur de pression mini chaudière
6. Système anti retour de flamme
7. Contrôle du débit d'entrée d'air
8. Cendrier
9. Brûleur
10. Vis sans fin d'alimentation
11. Réservoir d'alimentation (Option obligatoire)
12. Oeilleton
13. Capteur de contrôle de combustion de flamme
Sonde d'ambiance AFS (CELC000113)



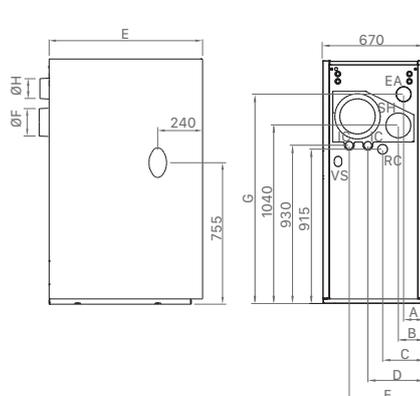
Différents fabricants proposent des kits de raccordement à la chaudière BIOCLASS V IC. Consultez-les (POUJOLAT, JONCOUX, TEN, JEREMIAS, MODINOX)

DIMENSIONS

BIOCLASS IC 12 V
BIOCLASS IC 18 V



BIOCLASS IC 25 V



IC : Départ chauffage.
RC : Retour chauffage.
SH : Vidange.

VS : Soupape de sécurité.
EA : Prise d'air pour la combustion.

MODÈLES	IC/RC	COTES (mm)							
		A	B	C	D	E	F	G	H
BIOCLASS IC 12 V	1" F	110	150	260	340	755		1.165	
BIOCLASS IC 18 V		115	150	225	305	755	130	1.180	80
BIOCLASS IC 25 V	1 1/4" F	115	180	235	415	820		1.215	

CARACTÉRISTIQUES

MODÈLES	PUISSANCE NOMINALE kW	RENDEMENT À PUISSANCE NOMINALE %	PUISSANCE À CHARGE PARTIELLE kW	RENDEMENT À CHARGE PARTIELLE %	VOLUME EAU PRIMAIRE CHAUDIÈRE L	LABEL FLAMME VERTE	CLASSE ÉNERGÉTIQUE ErP
BIOCLASS IC 12 V	12	93,1	3,6	90	46	7*	
BIOCLASS IC 18 V	18	93,6	5,2	90,6	55	7*	A+
BIOCLASS IC 25 V	25,3	94,2	6,9	93,2	73	7*	

RÉSERVOIR D'ALIMENTATIONS	VOLUME COMBUSTIBLE PELLET	
	EN LITRES	EN KILOGRAMMES
Réservoir d'Alimentations DX S	369	240
Réservoir d'Alimentations DX L	561	365

OPTIONS	
Sonde Ballon ECS (Livrée avec module BIO avec fonction sanitaire)	Réservoir d'Alimentations avec ECS
Sonde Ballon (A commander lors de l'installation d'un ballon tampon)	Sonde d'ambiance AFS (nécessaire pour une deuxième zone connectée avec le kit BIO)
Kit circulateur basse consommation 12/18	Compacteur de cendre
Kit circulateur basse consommation 25/35/45	Accouplement pour système d'alimentation CVS pour réservoir d'alimentation DXL
Kit détecteur de niveau de granulés pour le réservoir	Kit Confort iC RF (Kit Télécommande sonde d'ambiance sans fil avec récepteur)
Modules hydrauliques	Kit sonde iC RF (Kit Sonde d'ambiance sans fil avec récepteur)
Ballon Tampon BT DUO (avec ballon sanitaire Inox intégré)	Sonde iC (Sonde d'ambiance sans fil)
Ballon Tampon BT	Confort iC (Télécommande sonde d'ambiance sans fil)
Système d'Alimentation et de stockage de Granulés	

DOMUSA
TEKNIK

ADRESSE POSTALE

Apdo. 95
20730 AZPEITIA
(Gipuzkoa) Espagne

USINE ET BUREAU

Bº San Esteban, s/n.
20737 ERREZIL (Gipuzkoa) Espagne
Tel.: 00 34 943 81 38 99

domusatechnik@domusatechnik.com
www.domusatechnik.com

ENTREPÔT

Atxubiaga, 13
Bº Landeta
20730 AZPEITIA
(Gipuzkoa) Espagne

